



Affaire suivie par :
Affaires Juridiques
Tél : 01 30 13 76 00

Le 13 février 2025

Aux membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui se tiendra :

Le jeudi 06 mars 2025 à 19h
En Salle du Conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

- A) Procès-Verbal du 30 septembre 2024
- B) Procès-Verbal du 28 novembre 2024
- C) Décisions 2024-065 à 2024-112 et 2025-001 à 2025-011

Point soumis à délibération :

DELIBERATION

Finances

- Rapport d'orientation budgétaire M57
- Fiscalité Directe Locale : fixation des taux pour l'année 2025
- Subventions du COS 2025

Direction des services techniques - urbanisme

- Convention Régionale de Développement Urbain – Approbation du transfert des crédits attribués à la communauté d'agglomération de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES au bénéfice de la commune de LA VERRIERE
- Convention d'occupation temporaire du domaine public pour le remisage de flottes de trottinettes électriques et de vélos à assistance électrique en libre-service
- Elaboration du Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Attribution du marché d'entretien CVC

Sports et Vie Associative

- Subventions aux associations municipales - 2025

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.


Le Maire,
Nicolas DAINVILLE